



## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

Bilan des DPJ/DP 2010

### LA NÉGLIGENCE, FAITES-LUI FACE.

Québec et Lévis, le 20 septembre 2010 - Les directrices de la protection de la jeunesse (DPJ) du Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire et du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches, respectivement M<sup>mes</sup> Dominique Jobin et Diane Lafleur, dressent aujourd'hui le portrait de la situation des enfants et des adolescents en détresse du Québec et des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches en publiant leur bilan annuel.

Les DPJ constatent une nouvelle augmentation de signalements au Québec pour 2009-2010 : 70 716 situations d'enfants ont été signalées, soit 1 000 de plus que l'année précédente. Les principaux motifs de signalement que sont la négligence et le risque sérieux de négligence représentent 38 % des signalements retenus. C'est la raison pour laquelle le thème « *La négligence, faites-lui face* » a été retenu.

Le bilan 2009-2010 de tous les DPJ du Québec explique la négligence et ses impacts majeurs sur le développement des enfants. La négligence peut entraîner chez l'enfant des retards sur les plans physique, cognitif, affectif ou social et différents problèmes de développement, par exemple des problèmes d'apprentissage, un retard de langage, une faible estime de soi et des difficultés dans sa capacité d'attachement. Les effets de la négligence peuvent être permanents.

La négligence ce n'est pas ce qu'on fait à un enfant, c'est ce qu'on ne lui fait pas. La négligence, c'est lorsqu'une personne ne pose pas les gestes nécessaires pour répondre aux besoins fondamentaux d'un enfant. De là l'importance de lui faire face et d'offrir à l'enfant et à sa famille toute l'aide et les services dont ils ont besoin, le plus tôt possible.

À l'aide de vignettes, le bilan illustre des situations de familles dans lesquelles les DPJ ont été appelés à intervenir à la suite d'un signalement de négligence ou de risque sérieux de négligence. Pour certains enfants, l'aide apportée a pu mettre fin à la situation compromettant leur sécurité ou leur développement et ils sont demeurés dans leur famille. Pour d'autres, le choix d'un autre projet de vie leur permettra de grandir et de se développer dans un milieu de vie stable et permanent auprès de personnes en mesure de répondre à leurs besoins.

Tous les pays occidentaux constatent que la négligence est le motif de signalement le plus répandu. Le Québec ne fait pas exception. Cloé, Samuel, Camille, Jacinthe et les autres sont parmi les 11 656 enfants négligés pour qui les DPJ du Québec ont retenu le signalement en 2010 pour les motifs négligence ou risque sérieux de négligence. Ces enfants peuvent être votre voisin, votre neveu ou votre élève.

La négligence a longtemps été considérée comme un problème privé ou une fatalité associée à la misère des pauvres d'une société et non comme un véritable problème qui nous concerne tous. Faire face à la négligence, c'est d'abord reconnaître cette réalité, puis exercer de l'influence en exigeant des changements pour ces enfants en attaquant les déterminants sociaux tels que la pauvreté et l'employabilité.

La négligence touche particulièrement les enfants âgés de 0 à 11 ans. Plus ses effets sont traités tôt, moins les séquelles seront néfastes. Bien que le parent soit le premier responsable de son enfant, tous les adultes entourant l'enfant peuvent aussi contribuer à sa protection et à son bien-être. Les DPJ, ne pouvant agir seuls, lancent un appel à la responsabilité collective en demandant de venir en aide aux parents nécessitant du répit, du soutien et de l'entraide plutôt que l'exclusion, le mépris et l'indifférence. Les DPJ maintiennent la nécessité d'agir en mettant l'enfant au cœur des priorités de notre société.

#### **Portrait régional**

Pour les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, on constate une légère diminution des signalements traités et des signalements retenus. Le nombre total de signalements retenus pour négligence et risque de négligence suit la tendance provinciale et se situe à 40 % pour la région de Québec et à 36,8 % pour la région de Chaudière-Appalaches en hausse de 4 % pour les deux régions comparativement à 2008-2009. Pour connaître les statistiques régionales plus en détail par problématiques et par territoires, consulter le tableau joint en annexe.

Le bilan provincial des DPJ 2010-2011 est disponible pendant toute l'année aux adresses suivantes :

[www.centrejeunessedequébec.qc.ca](http://www.centrejeunessedequébec.qc.ca)

[www.cj12.qc.ca](http://www.cj12.qc.ca)

[www.acjq.qc.ca](http://www.acjq.qc.ca)

-30-

#### Sources :

Diane Plourde  
Directrice des communications  
Centre jeunesse de Québec  
-Institut universitaire  
418 661-6951  
Dianeplourde.cj03@ssss.gouv.qc.ca  
[www.centrejeunessedequébec.qc.ca](http://www.centrejeunessedequébec.qc.ca)

Geneviève Dion  
Responsable des communications  
Centre jeunesse Chaudière-Appalaches  
418 837-1930, poste 209  
1 800 461-9331, poste 209  
Genevieve\_Dion\_@ssss.gouv.qc.ca  
[www.cj12.qc.ca](http://www.cj12.qc.ca)

## SIGNALEMENTS RETENUS EN CHAUDIÈRE-APPALACHES PAR PROBLÉMATIQUE ET PAR MRC EN 2009-2010

	Négligence		Risque sérieux de négligence		Troubles de comportement		Abus physiques		Risque sérieux d'abus physiques		Abus sexuels		Risque sérieux d'abus sexuels		Mauvais traitements psychologiques		Abandon		TOTAL	
	2008 2009	2009 2010	2008 2009	2009 2010	2008 2009	2009 2010	2008 2009	2009 2010	2008 2009	2009 2010	2008 2009	2009 2010	2008 2009	2009 2010	2008 2009	2009 2010	2008 2009	2009 2010	2008 2009	2009 2010
<b>TOTAL 2009-2010</b> % 2009-2010	361 21,0 %		272 15,8 %		230 13,3 %		297 17,2 %		128 7,4 %		101 5,9 %		96 5,6 %		236 13,7 %		2 0,1 %		1723 100 %	
<b>TOTAL 2008-2009</b> % 2008-2009	311 17,3 %		271 15,1 %		302 16,8 %		288 16,0 %		174 9,7 %		131 7,3 %		104 5,8 %		210 11,7 %		6 0,3 %		1797 100 %	
<b>Beauce-Sartigan</b>	45	42	25	32	36	30	39	51	25	10	18	13	7	14	26	42	0	0	221	234
<b>Bellechasse</b>	35	43	27	17	37	23	30	26	23	18	10	10	11	8	26	29	0	0	199	174
<b>Chutes-Chaudière</b>	35	42	40	36	69	37	39	41	11	13	31	19	15	24	43	25	4	1	287	238
<b>Desjardins</b>	44	53	31	32	41	40	41	47	41	27	13	12	24	10	20	37	0	0	255	258
<b>L'Amiante</b>	19	40	25	26	28	25	39	34	25	8	10	7	9	8	10	15	0	0	165	163
<b>L'Islet</b>	16	8	22	9	11	5	8	12	1	5	4	6	1	2	9	6	0	0	72	53
<b>La Nouvelle-Beauce</b>	31	33	19	32	15	20	23	13	3	12	11	10	8	0	28	21	0	0	138	141
<b>Les Etchemins</b>	7	12	11	14	15	6	9	5	3	1	4	3	1	6	7	21	1	0	58	68
<b>Lotbinière</b>	27	26	10	31	22	10	21	15	19	7	11	4	13	10	9	8	0	0	132	111
<b>Montmagny</b>	19	24	5	13	10	13	16	19	9	10	10	4	5	2	3	9	1	0	78	94
<b>Robert-Cliche</b>	19	28	17	11	7	12	13	20	6	9	4	8	1	7	25	10	0	0	92	105
<b>Hors région</b>	14	10	39	19	11	9	10	14	8	8	5	5	9	5	4	13	0	1	100	84